

## Restauration de la Vèze entre Ougney et Taxenne

Bassin de l'Ognon

*Le rendez-vous d'une belle ambition écologique avec la reconstitution des fonctions hydrologiques du ruisseau et la réduction des inondations des villages sur un bassin à fort enjeux agricoles*

### 1- CONTEXTE DES TRAVAUX : ILLUSTRATIONS



Figure 1 : La Vèze à Taxenne vue de drone avant travaux (2024)



Figure 2 : La Vèze à Taxenne vue de drone pendant les travaux (2025)



Figure 3 : La Vèze vue de drone après travaux (vue depuis aval, 2025)

## 2- RESUME DU PROJET

### 1- Présentation synthétique du projet

Le projet vise à redonner au cours d'eau (très altéré au niveau de ses qualités chimiques, biologiques, et morphologiques) les possibilités de réamorcer ses processus morphologiques par la création d'un lit guide méandrique connectif et sous dimensionné tout en limitant le risque inondation dans le bourg en y facilitant les écoulements et en les reportant sur les zones sans enjeux.

### 2- Type d'action mise en place (1) :

Type d'action	Principale	Secondaire
Protection d'écosystèmes (avec un outil de protection réglementaire, foncier ou contractuel)	Conventions mises en place avec les exploitants.	Abreuvement reporté sur des abreuvoirs solaires. Mise en défens des berges.
Gestion durable		Convention de gestion des ripisylves avec les exploitants et mise en défens (clôture)
Restauration / Renaturation	2,7 km de ruisseau restauré	Berges humidifiées et connectives avec habitats en berge
Création d'écosystème		Création de ripisylve et zone tampon humides aujourd'hui disparues.

## 3- Critères SFN

Défi sociétal (2)	Action mise en place s'appuyant sur le fonctionnement des écosystèmes	Bénéfices pour la biodiversité (espèces/habitats favorisés, abondance/diversité...)
Atténuation et adaptation au changement climatique	Ambition écologique à même de reconstituer les fonctionnalités hydrologiques, reconstituer les échanges avec la nappe, humidifier l'EBF. Reconstitution de ripisylve pour les habitats en berge, leur rôle tampon vis-à-vis des apports en nutriments	Reconquête des espèces aquatiques de ce type de cours d'eau de plaine : poissons, invertébrés benthiques et faune-flore terrestres associées aux zones humides temporaires et aux ripisylves
Réduction des risques naturels	Objectifs de limitation des crues dans la traversée des villages (inondations) par réactivation des débordements en zone agricole et augmentation du gabarit au niveau des points bloquants (pont).	Consolidation et reconquête des habitats aquatiques et ripisylves. Réduction des risques de transfert et d'érosion des sols.
Développement socio-économique	Economie/production fourragère : Prise en compte de l'acceptabilité du projet pour les exploitants agricoles et réhumidification des sols dans l'EBF pour limiter l'impact de l'assèchement des sols pour des productions fourragères.	Economie locale et conservation : Partenariat avec un GIEE axé sur les semences de conservation. Education : l'école d'Ougney a organisé un projet scolaire autour de la restauration en partenariat avec le CPIE



### 3- PORTEURS DE PROJET (Qualité)

#### 1- Porteur de projet / contact

Porteur de projet :

**Syndicat de la Vallée de l'Ognon : Maison de l'Ognon, 8 Rue Fred Lipmann, 70190 Boulot**

Contacts :

Structure	NOM	Prénom	Fonction	Adresse mail	tél
Syndicat de l'ognon	GESELL	Aurelien	Coordinateur contrat de rivière OGNON	aurelien.gesell@riviereognon.fr	0381554155
Syndicat de l'ognon	MARCHISET	Yves	Directeur	yves.marchiset@riviereognon.fr	

#### 2- Partenaires du projet (techniques, scientifiques, financiers, autres (à préciser))

Partenaires techniques et financiers :

- Agence de l'eau RMC
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Communauté de communes Jura Nord
- Mécénat privé industriel (électrolyse Abbaye d'Accey) pour le suivi et la tranche 5 (en discussion)

Partenaires techniques :

- Fédération Départementale de Chasse du Jura
- Fédération Départementale de Pêche du Jura
- Bureau d'études Teleos (maitrise d'œuvre)
- Entreprise Terelian (travaux)
- Film-evasion (communication)
- CPIE vallée de l'Ognon (communication)

### 4- PRESENTATION DU SITE

#### 1- Nom du site et localisation

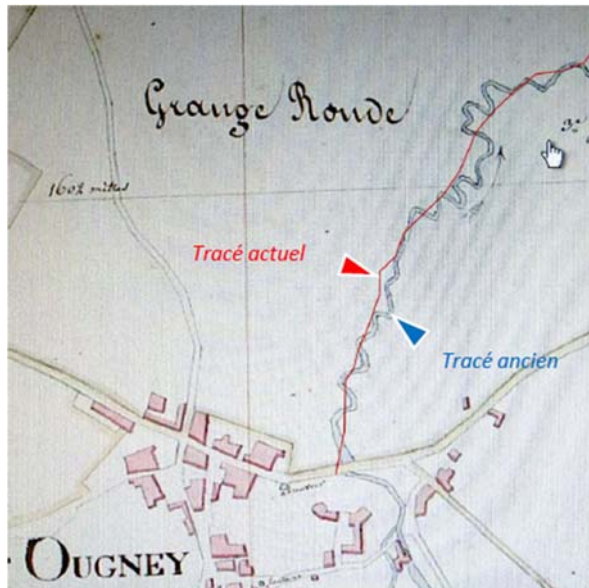
Tronçon de la Vèze à l'aval de TAXENNE INSEE 39527

#### 2- Type de milieu

Rural	X
Urbain	
Agricole	X
Forestier	X
Aquatique et humide	X

### 3- Description du site

Le ruisseau de la Vèze d'Ougney a été perturbé par les différentes activités qui se sont développées sur ses berges au cours du temps. Ses méandres ont été rectifiés, son lit a été curé et ses berges ont bien souvent été modifiées ou enrochées.



Ces aménagements, réalisés essentiellement au début du XXème siècle, couplés à d'importants problèmes de qualité de l'eau ont largement modifiés les peuplements de poissons et d'insectes vivant dans la rivière. Aujourd'hui, les truites, vairons et chabots ainsi que les invertébrés aquatiques sensibles ont disparu de ce petit cours d'eau.

Figure 4 : Illustration de l'évolution du cours d'eau en comparaisons avec le cadastre Napoléonien (1808-1820)

Les drainages historiques et la disparition des haies sur les terrains amont, couplés à l'accélération de l'eau au cours du tracé très rectiligne du cours d'eau, amplifie la fréquence et la rapidité des variations de débit du cours d'eau en cas de pluie, augmentant les risques d'inondation à l'aval et l'érosion des sols à l'amont.



Figure 5 : Inondation Taxenne en 1er et 2 octobre 2024 (photo L. Duvernois)

Sur Taxenne et Ougney, les aménagements urbains à proximité de son lit et la diminution de l'espace laissé au cours d'eau ont un effet similaire.

Le cours d'eau est désormais vécu plus comme une contrainte et un risque pour les riverains que comme un paysage et un lieu agréable. La pêche n'y est plus pratiquée en raison de la très mauvaise qualité et de la fragilité des peuplements piscicoles.

- 4- Enjeux environnementaux du site (espèces protégées, habitats naturels particuliers, services écosystémiques, sites RAMSAR, sites NATURA 2000 etc.)

Le site ne dispose pas actuellement d'habitat particulier mais se situe à proximité de la znieff de type 1 portant sur les mines d'Ougney et Vitreux sur laquelle porte actuellement un projet de réserve naturelle nationale en sa qualité de site à chiroptère. Le développement d'une ripisylve de qualité sur la Vèze à Taxenne constitue un atout pour le développement de ce site. Des contacts ont déjà été établis en cours de projet avec la CPEPESC (partenaire associatif de la DREAL pour ce site), favorable à la restauration de la Vèze et à la mise en place d'une ripisylve diversifiée.

- 5- Contexte socio-économique du site

Le site héberge une activité agricole d'une exploitation orientée polyculture/élevage. Suite aux travaux, l'exploitant souhaite diriger les parcelles vers des prairies humides destinées à accueillir du bétail. Les échanges avec le syndicat au cours des travaux ont permis à l'exploitant de tisser des liens avec un GIEE spécialisé sur les semences pour des prairies de conservation en vue de la conversion de la prairie. Le site restauré est situé à proximité immédiate du cœur du village avec un terrain de jeu pour enfants ainsi qu'un terrain de pétanque en rive gauche du projet. En raison des inondations fréquentes ces équipements sont en mauvais état. La restauration représente une vraie opportunité pour redynamiser le site et la vie sociale en centre bourg du village.

## 5- CONTEXTE et HISTORIQUE DE LA DEMARCHE

Depuis une quinzaine d'années, le syndicat, avec le soutien des élus de Taxenne et Ougney, entretient effectivement des discussions avec les riverains de la Vèze d'Ougney afin de permettre l'émergence d'un projet de restauration de la rivière s'appuyant sur des solutions sans regrets et fondées sur la nature. Cette longue phase de négociation avait pour but de permettre la réalisation de travaux ambitieux visant un double objectif : la prévention contre les inondations et la restauration de la biodiversité via le bon fonctionnement du ruisseau.

## 6- PRESENTATION DU PROJET

### 1. Description du projet

Le projet est mixte avec la reconquête du champ d'expansion de crue du ruisseau dans son lit majeur et la suppression des points noirs de l'inondation des villages. Dans cet objectif le ruisseau a donc été redessiné dans le fond de la vallée et remis à l'équilibre (diminution du débit de plein bord et réhausse du fond de presque 1,5 m) avec correction d'infrastructures routières et remblais qui accentuaient les inondations au droit des villages.

Les travaux engagés vont en effet permettre de transformer 2 300 m de ruisseau rectiligne, encaissé dépourvu de ripisylves et d'habitats aquatiques diversifiés en presque 3 000 m de ruisseau vivant méandrique, connecté à ses berges et son lit majeur avec des habitats biogènes (total des tranches 4 et 5).

En dehors des secteurs habités, le gabarit du lit est réduit et les berges ont été adoucies. Le ruisseau déborde plus facilement dans ces secteurs de moindre enjeux. L'aménagement de méandres permet le ralentissement des courants et la diversification des habitats pour la faune. Les débordements lents et réguliers en ramenant le fond à son altitude naturelle facilitent alors l'infiltration de l'eau dans les sols, augmentant la quantité d'eau disponible en période de sécheresse.

En moyenne sur l'ensemble du projet, la nappe d'accompagnement du cours d'eau est réhaussée de près d'un mètre cinquante, augmentant considérablement la quantité d'eau qui sera redistribuée au ruisseau en période d'étiage. Cela permettra également de restaurer le caractère humide des terrains à proximité et de favoriser le retour d'une biodiversité spécifique des milieux humides et des boisements alluviaux et ripisylves.



Figure 6 : lit reméandré avec recharge granulométrique en aval du pont dans le secteur où le débordement est facilité



Figure 7b : pour mémoire lit avant travaux

Les souches prélevées avant les travaux seront réimplantées dans les berges du cours d'eau afin de maximiser la diversification et accélérer la reconquête par la biodiversité (nourriture, habitat refuge, diversification des écoulements, ...). L'ensemble de ces opérations ont pour objectif de permettre au ruisseau l'atteinte du bon état écologique après un travail nécessaire sur la qualité des eaux, à l'instar des opérations sur les systèmes d'assainissement prévus prochainement par la communauté de communes.



Figure 8 : Souches réimplantées dans le nouveau lit pour diversifier les écoulements et maximiser la reprise des processus morphologiques

Enfin, la « digue du tacot » située à Ougney a largement été arrasée afin de limiter son effet barrage et atténuer encore la fréquence et l'importance des inondations. Les matériaux de la digue ont pu être réutilisés pour le comblement de l'ancien lit de la rivière, limitant ainsi l'impact carbone du chantier et le dérangement des habitants.

Une nouvelle ripisylve est en cours d'implantation en partenariat avec la fédération départementale de chasse (programme AMARHETO), accompagnée d'une mise en défens du cours d'eau effectuée par les exploitants agricoles.

Sur les secteurs habités de Taxenne, un terrassement des berges a été engagé et couplé à la pose d'un dalot supplémentaire pour limiter les débordements sans réduction sur l'ambition écologique globale.



Figure 9 : Dalot disposé en rive droite

## 2. Types de suivis et méthodes d'évaluation mises en place

Suivi biologique :

- Invertébrés benthiques : IBG-DCE/I2M2 annuel
- Poissons : Pêche électriques/ IPR à N+3 ; N+5 ; N+10

Suivi physico-chimique de l'eau :

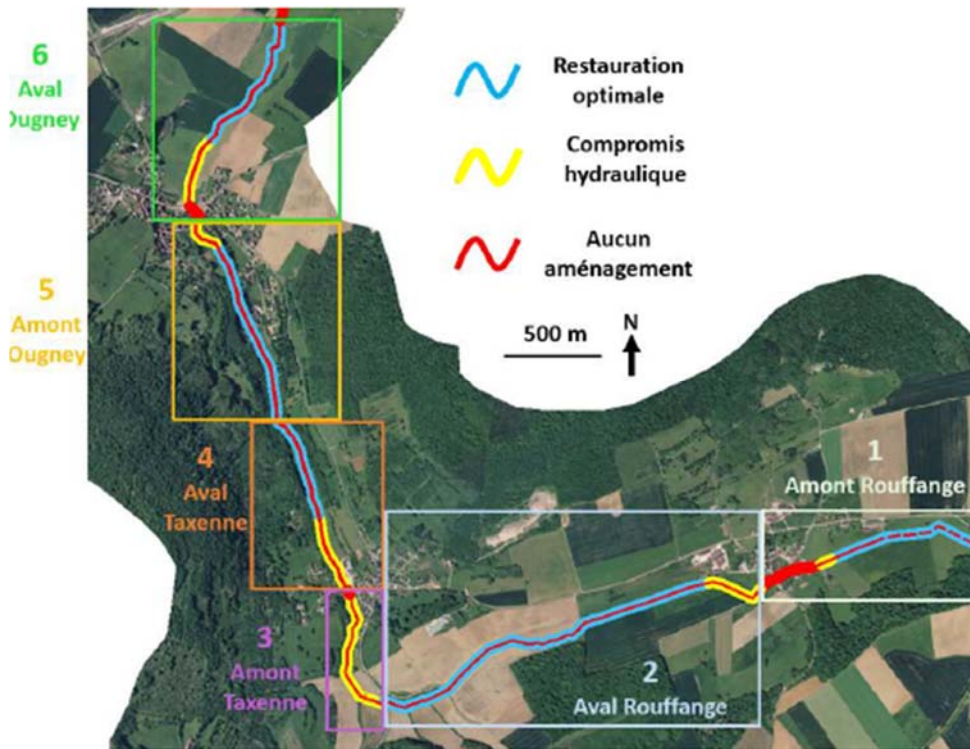
- 4 prélèvements annuels
- Sonde thermique en continu

Suivi morphologique de l'évolution du ruisseau :

- Mesure des indicateurs de qualité physique : IAM / carhyce N+3 ; N+5 ; N+10
- Suivi photographique et sondage satisfaction

### 3. Calendrier des actions / Date de fin du projet

- Dossier loi sur l'eau : juillet 2024
- Démarrage travaux tronçon 4 : novembre 2024
- Réception travaux tronçon 4 : janvier 2026
- Démarrage travaux tronçon 5 : été 2026
- Réception travaux tronçon 5 : printemps 2027



### 4. Gouvernance et animation du projet

#### 4.1. Gouvernance du projet

Le projet est mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage du SVO, articulée autour d'un comité de pilotage spécifique au projet et encadré par le contrat de rivière Ognon.

#### 4.2. Animation du projet et implication du porteur de projet

Dans le cadre du contrat de rivière Ognon, le Syndicat de la Vallée de l'Ognon (SVO), en partenariat avec la communauté de communes Jura Nord a mené les discussions pour aboutir à un programme

ambitieux à même de résoudre les désordres écologiques du cours d'eau mais également apporter des réponses aux problématiques d'inondation. Cette recherche de compromis était la seule option pour l'acceptabilité locale des travaux écologiques. Elle aura duré une quinzaine d'années pour un scénario efficace de restauration s'appuyant sur des solutions sans regrets et fondées sur la nature. Elle s'est organisée à des niveaux des degrés d'implication variables selon :

- Information sur les éléments techniques et/ou sur les critères de choix de l'aménagement dans le cadre du comité de rivière ainsi que sur le site internet du syndicat pour témoigner des avancées du dossier,
- Consultation des élus et riverains des communes concernées via des réunions publiques effectuées par secteur,
- Concertation avec les élus, les propriétaires et les exploitants agricoles pour définir les emprises du nouveau tracé dans le point bas de la rivière, les accès aux parcelles, les mesures d'accompagnement connexes pour maintenir les activités agricoles (passage à gués, clôtures ou encore emplacement des abreuvoirs pour réduire le piétinement du bétail sur les berges) et enfin pour déterminer les actions de réduction des rejets d'assainissement grevant la qualité de l'eau (dispositifs d'assainissement collectifs et non collectifs à mettre aux normes sous compétence de la communauté des communes). Cette phase opérationnelle a nécessité de nombreux et réguliers entretiens bilatéraux sur le terrain pour aboutir à un projet co-construit prenant en compte les préoccupations des habitants et riverains.

## 5. Cohérence de l'opération sur les milieux aquatiques

Le projet est mené en parallèle du schéma directeur d'assainissement de la communauté de communes dans le but d'optimiser à terme les gains écologiques. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre du contrat de rivière Ognon.

## 7- COMMUNICATION

Communication de la richesse et vulnérabilité des milieux humides de plaine : les travaux constituent une zone « atelier » de la restauration des milieux humides, des visites d'écoles et d'élus ont été organisées. Une communication a été faite par voie de presse, un documentaire est réalisé. De plus le suivi écologique et hydrologique constitue un argumentaire technique pour la poursuite des actions du SVO. Des réunions publiques pour rendre compte de l'évolution des différents indicateurs sont prévues. Un questionnaire anonyme de satisfaction y sera distribué aux participants.

Un suivi du projet a été rendu visible sur le site internet du SVO

Plusieurs articles de presse ont été rédigés dans le cadre des travaux

L'école d'Ougney a été invité à visiter le chantier, de même que les élus du syndicat et les élus locaux.

Un reportage vidéo est réalisé sur cette action.

2 réunions publiques se sont tenues pour présenter le projet et se poursuivront de façon concomitante avec le suivi environnemental effectué après travaux (N+3,+5,+10) afin de présenter les gains obtenus.

## 8- FINANCEMENT

### 1- Coût détaillé du projet et modalité de financement

		Subvention Agence de l'eau	Subvention Région BFC
Tranche 4 réalisé 2025	515 000 € HT	360 400 €	51 500
Tranche 5 estimation	786 000 € HT	550 200 €	78 600

Les travaux Tranche 5 sur 1,6 km feront l'objet d'une demande d'aide en 2026 pour des travaux 2026/2027

## 9- BILAN : Résultats obtenus et escomptés

### 1- Bénéfices eau

Le syndicat envisage une réhausse du niveau de la nappe de près de 1.5 m avec un gain notable en termes d'hydrologie.

L'intensité et la fréquence des inondation du bourg de Taxenne et d'Ougney doivent être réduite de façon importante.

Les travaux doivent permettre d'atteindre le bon état morphologique avec des indices IAM correspondant. Ils doivent également permettre de bloquer l'incision (enfouissement du lit mineur), phénomène en marche sur ce cours d'eau.

La réactivation des échanges avec la nappe doit permettre d'atténuer les concentrations en polluants dans l'eau mais également permettre un abaissement global de la température de l'eau (en lien direct également avec la reconstitution d'une ripisylve diversifiée et fournie).

### 2- Bénéfices Biodiversité

Le syndicat espère une amélioration des peuplements piscicoles pour prétendre à l'atteinte du bon état écologique après la restauration des 7 km de cours d'eau ciblés in fine. Des effets également sur la biodiversité « courante » est attendue pour les amphibiens, l'avifaune et les chiroptères.

### 3- Autres bénéfices

En se basant sur son retour d'expérience, l'amélioration du cadre de vie au niveau du bourg de Taxenne sera visible. Un questionnaire de satisfaction permettra de quantifier celle-ci. Le gain de milieux humide sur l'intégralité du fond de vallée aura un impact local sur l'adaptation aux changements climatiques avec une réduction de l'importance, de la fréquence et de l'amplitude des étiages mais également une réduction du risque d'inondation et une meilleure résilience du système aux effets du changement climatique.

Ce site pilote pour le syndicat permettra une bonne prise en compte des enjeux des milieux aquatiques par les habitants et élus locaux par l'intermédiaire de visites commentées mais également par l'intermédiaire des réunions publique d'information sur le suivi après travaux. Il constituera également une matière première importante pour la sensibilisation du jeune public et des scolaires qui pourront s'appuyer sur un exemple concret et les données récoltées par le syndicat et les fédérations de chasse et de pêche.

#### 4- Reproductibilité

Le syndicat compte reproduire localement des projets de reméandrage similaires sur la quasi-intégralité de la Vèze d'Ougney mais également sur les cours d'eau de la basse vallée de l'Ognon qui sont globalement très altérés morphologiquement (toutes les masses d'eau de la basse vallée de l'Ognon disposent d'une mesure prioritaire de restauration physique dans le Programme de mesures du SDAGE 2022/2027).

#### 5- Facteurs de succès

Les principaux facteurs de succès résultent d'une volonté politique soutenue et cohérente d'abord des élus de la communauté de communes puis du syndicat de rivière depuis presque 20 ans. Ils s'appuient également sur les nombreux échanges menés avec chacun des propriétaires et par l'adhésion forte de nombreux habitants.

Enfin, suite à une étroite concertation avec les services de la DDT du Jura, la faisabilité de mise en place d'une DUP en parallèle de la prise en compte des arguments de chacun a permis de convaincre les propriétaires les plus récalcitrant.